

## Démocratie, État de droit et bonne gouvernance à l'épreuve des faits en République démocratique du Congo

Par François ATUBULO ELIKA  
Institut facultaire des Sciences de l'Information  
et de la Communication (République dém. du Congo)  
francoiselika@yahoo.fr

*La statôlatrie congolaise est foncièrement déterminée par une matérialité qui n'est pas susceptible de favoriser la dynamique adhésive de la population aux actions des dirigeants. Cette situation tient au fait que les besoins des populations n'inspirent pas l'action de la classe dirigeante. Cependant face à la nécessité de la démocratisation de la société congolaise, les élites de ce pays doivent être capables de proposer de nouvelles alternatives intégrant le sens de la justice pour tous, la mise en place des programmes appropriés et associer les populations du pays au processus de la recherche des solutions qui fondent leur existence.*

Dans la hiérarchie des impératifs qui structurent le destin des peuples du monde, la démocratie transparaît comme une problématique planétaire, mieux une exigence historique qui inspire le processus d'actualisation socio-humaine. Sous cet angle, les nations qui ne s'inscrivent pas dans cette perspective se voient enclines à des conflits et des situations de fracture qui offusquent et amoindrissent toute possibilité de réalisation du développement en faveur de leurs peuples.

C'est dans ce sens qu'ayant levé officiellement son option en faveur de la démocratie depuis le 24 avril 1990, la République Démocratique du Congo qui n'a pas réellement su se démocratiser, a dû faire face à des situations de pillages et de belligérance qui ont systématiquement détruit la quasi-totalité des infrastructures de base et plongé le pays dans un chaos ayant rendu impossible le contrôle normé de toute action politique.

Les contours identitaires du champ politique et social en RDC certifient clairement que la débâcle de ce pays tient largement au déficit démocratique et à l'incapacité des opérateurs socio-politiques à promouvoir une approche rationnelle de la gestion de la cité selon des principes pouvant favoriser la prise en charge des vies et des attentes des citoyens au moyen de stratégies concourant efficacement à la préservation des libertés publiques et à la réalisation du bien-être collectif.

A ce titre, ce que l'on appelle « démocratie » apparaît dans l'imaginaire collectif des Congolais comme un discours qui traduit ce à quoi il est permis de penser mais pour lequel il n'y a aucune garantie de réalisation. L'impensé de ce discours est similaire à la déception que la majorité des Congolais a éprouvé avec le mythe de l'indépendance en 1960.

En effet, l'opinion publique de l'époque croyait que la colonisation, son cortège de fouets et autres formes d'humiliation disparaîtraient avec l'octroi de l'indépendance, celle d'aujourd'hui rêve que la fin de la dictature, sensée en être l'opposé, impose la démocratie comme le cadre de respect de la volonté des populations, des libertés des citoyens et garantisse la sollicitation continuelle du choix du peuple. Les régimes néo-colonialistes qui s'installent dans le pays après l'indépendance ainsi que la dérive totalitaire qui continue à entacher la matérialité de l'Etat postulent clairement que ce dernier en tant que condensation matérielle n'aura été que source d'enrichissement pour les uns et d'exclusion pour les autres.

Dans cette optique, la situation de belligérance à laquelle la République Démocratique du Congo a fait face durant plus de cinq ans, apparaît comme la remise en question de la statôlatrie congolaise post-coloniale, foncièrement caractérisée par une matérialité hostile aux intérêts des populations. Achille Mbembe voit dans cette situation la reproduction de la logique de violence coloniale. Aussi affirme-t-il que « dans la continuité des mouvements du XIXe siècle et derrière le masque des Etats autoritaires hérités de la colonisation, le

morcellement du pouvoir s'est poursuivi au cours des vingt dernières années. Les rapports entre l'appareil étatique central et les sujets que celui-ci administrait n'ont cessé de se distendre »<sup>1</sup>.

Le déficit de légitimité des différents régimes successifs ainsi que la forte paupérisation des masses ont démontré que le cadre structurel et institutionnel dans lequel un effort de construction politique et socio-économique pouvait être entrepris a fait défaut. Les diverses guerres, dont celles dites de libération en 1997 et de rectification en 1998, ont convaincu que le pays souffre de l'absence d'un consensus national et qu'il est impérieux de promouvoir un Etat de droit, une démocratie concrète ainsi qu'une bonne gouvernance. Ceux-ci apparaissent comme les objectifs affirmés de l'Accord Global et Inclusif de Pretoria qui a conduit à la mise en place de nouvelles institutions.

Cependant dans la pratique, comment les Congolais intériorisent-ils la nécessité de transformer la société congolaise en un cadre institutionnel et structurel au sein duquel des élites responsables pourraient mobiliser toutes les virtualités positives et cristalliser la conscience collective en vue du développement ? En d'autres termes, comment pensent-ils construire une infrastructure démocratique appropriée, un Etat où la normalité serait le substrat référentiel absolu pour tous et la chose publique gérée rationnellement en fonction des aspirations des populations ?

C'est à ce questionnement que notre communication tentera de répondre en puisant dans la praxis socio-politique congolaise les éléments nécessaires devant étayer notre argumentaire.

### **3. *Permanence de la transition et possibilités de construction de l'infrastructure démocratique au Congo***

La République Démocratique du Congo connaît depuis plus de 14 ans la transition la plus longue d'Afrique. Cette situation tient largement au fait que la classe dirigeante n'a jamais considéré la démocratie, telle qu'elle s'actualise dans le champ socio-politique national, comme la conséquence de la revendication interne de la population. Celle-ci la considère comme la prise en compte des pressions extérieures destinées à inscrire les régimes totalitaires dans l'ossature de la nouvelle philosophie politique post-guerre froide. Il s'agit d'une démocratie qui ne garantit pas jusqu'alors l'institutionnalisation de la participation politique des citoyens. Une démocratie pour satisfaire des besoins d'un « prêt à l'appui ».

C'est la raison pour laquelle tout ce qui a changé dans ce pays, c'est l'appellation, le fond est resté inchangé. Le pays accède au courant de la démocratie sans une élite capable au moyen d'une rupture radicale, de proposer un nouveau projet de société alternatif y afférent. Avec une élite préparée dans le moule idéologique du parti unique « le MPR », habituée à faire triompher son discours en dehors de tout paradigme de confrontation, l'on ne peut s'attendre à un élan démocratique progressif que si les mentalités de départ sont radicalement remises en cause.

L'on se retrouve aujourd'hui avec plus de 450 partis politiques dont la spécificité du discours politique apparaît insignifiante dans l'espace public. La politique devient en conséquence plus une affaire de vie et de survie pour les leaders.

Or, la démocratie est avant un processus historique de transformation sociale et politique qui prend racine dans l'esprit de l'homme avant que l'aspect de la société ne s'en trouve affecté. Il ne réussit à s'enraciner que dans la structure sociale où les hommes et les femmes acceptent de se départir des schèmes de valeurs contraires aux exigences de tolérance, de consensus, de rationalité et d'altruisme. Exigences qui sont loin d'être intériorisées au sein de la classe politique de la République Démocratique du Congo.

La population congolaise ne fait pas confiance à sa classe politique. Elle sait pertinemment bien que celle-ci est sans considération pour ceux qu'elle est sensée diriger. Olofio Ben Olomy affirme qu'« en posant des questions aux Congolais sur l'ensemble de gens qui dirigent le pays, aucune majorité ne sera dégagée pour juger favorablement nos dirigeants d'hier et peut-être de la nouvelle transition. menteurs, pillards, bouffons patentés et immoraux pourraient bien être les quatre mots essentiels pour décrire la plupart des élites qui ont régenté le Congo ».<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Achille Mbembe, « Les frontières mouvantes du continent africain », in *Le Monde Diplomatique*, novembre 1999.

<sup>2</sup> Lire, Administration Publique, Outil de développement de la Nation Congolaise, Institut pour la Démocratie et le Leadership politique, Kinshasa, p37

Comme on peut le constater, pour asseoir la démocratie au Congo, l'obstacle paraît bien être la qualité du personnel politique qui se dispute au sein du champ opérationnel de la gestation du pouvoir politique. La transition qui perdure a produit des régimes où les ressources politiques sont confisquées par des « transitionnaires » qui ont la spécialité d'inventer des prétextes pour perpétuer le cadre qui garantira leurs avantages, éloignant ainsi toute perspective de la tenue des élections libres et démocratiques.

La démocratie ne saurait se construire dans ce pays que s'il émerge un leadership capable de proposer, par une nouvelle lecture des enjeux qui déterminent l'histoire mondiale actuelle, un modèle de démocratie qui prend en compte la requalification des principes qui sous-tendent l'interactivité des citoyens et de l'Etat. Il s'agit de redéfinir un nouveau contrat social au moyen des mécanismes de dialogue franc et permanent avec les masses congolaises dans le sens d'intégrer leurs besoins réels dans les programmes politiques et économiques appropriés et de les exécuter concrètement en faveur de celles-ci.

#### **4. Les préalables à la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo**

Il existe plusieurs obstacles à la construction de la démocratie au Congo. Nous en épinglerons quelques-uns qui nous paraissent déterminants.

##### **a) La débureaucratiation de l'Etat**

L'Etat congolais est caractérisé par une substance bureaucratique qui se révèle très négative et antisociale. Il dispose, à la suite de la monopolisation du pouvoir politique par une classe dirigeante hostile à un changement structurel réel, d'un contenu des classes pour les catégories sociales dont les intérêts oscillent entre le substantialisme local et le capitalisme international. La démocratie en tant qu'instance d'actualisation sociale, devra favoriser dans ce contexte une véritable reconversion des rapports globaux en faveur des citoyens.

##### **b) La lutte contre la corruption et l'informalisation de l'Etat**

Il semble que les autorités congolaises ne privilégient dans le concept « bonne gouvernance » que des considérations d'ordre économétrique du genre « stabilisation du cadre macroéconomique, maîtrise des dépenses publiques, libéralisation de l'espace économique », etc.

La pratique de la corruption qui constitue l'une des plus grandes menaces dans les efforts pour asseoir la culture de la justice sociale, reste monnaie courante. Surtout au sein de la Fonction Publique où tout est monnayé sans norme, même ce qui est susceptible de mettre la sécurité de l'Etat en péril. Il convient de citer ici le secteur de vente des passeports qui passe pour le domaine où la démission de l'Etat est la plus criante. Dans son Rapport de Service du 26 avril 2000, la hiérarchie de l'Immigration congolaise déplorait la perte d'un nombre important de passeports ordinaires détournés par ses agents qui sont du reste mal payés. Depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer, les réseaux mafieux de l'immigration criminelle se consolidant toujours plus.

Quand on sait qu'un Directeur de l'Immigration touche moins de 50\$ par mois, l'on peut comprendre qu'une telle situation persistera encore longtemps. La criminalité économique et financière ne cesse de produire ses effets et les efforts d'investissements sont ainsi sapés par la cupidité des cadres et agents de l'Administration qui profitent de la défaillance structurelle de l'Etat pour s'enrichir. Le processus d'informalisation de l'Etat ne s'est pas arrêté en dépit de la formalisation des nouvelles institutions politiques dans le pays.

Il faut aussi déplorer le fait que onze mois après l'application de l'Accord Global et Inclusif, le Parlement tarde encore à voter les lois devant régir les Commissions d'appui à la démocratie notamment celle d'Ethique et Anti-corruption qui pourrait, contrairement aux limites visibles affichées par le décret présidentiel n°116/2002 du 29 août 2002, permettre la moralisation de la vie publique dans le pays

### **c) La requalification et le renforcement de la société civile**

Celle-ci est très faible sinon très malléable. Elle ne dispose pas d'un projet de société citoyen capable de combler le vide réflexif et opérationnel qu'entretiennent les partis politiques. Avec la nouvelle configuration où les composantes sont devenues « les sources » du pouvoir pendant la transition, chaque composante dispose de sa société civile. Ainsi, selon le cas, l'on parlera de la société civile-PPRD pour identifier celle qui pactise avec la famille présidentielle, la société civile-MLC ou RCD pour celles qui sont au service de telle ou telle ex-rébellion !

La société civile se comporte exactement comme la classe politique. Recherche des avantages politiques, repositionnement et duplicité du discours, immoralité sont les caractéristiques visibles de ceux qui l'animent. Mwayila Tshiyembe affirme que « la « société civile » est une alchimie traversée par de multiples divisions d'ordre professionnel, confessionnel, associatif, régional, ethnique, etc. Malléable à souhait, elle a entraîné dans sa chute les Eglises qui avaient joué un rôle déterminant lors de la CNS. Expression du bouillonnement chaotique de la RDC, elle pourrait retrouver sa crédibilité en relevant le défi de gérer au mieux les intérêts du pays, les Institutions de Transition telles que la Commission Electorale Indépendante, l'Observatoire National des Droits de l'Homme, la Haute Autorité des Médias, la Commission Vérité et Réconciliation, la Commission de l'Ethique de lutte contre la Corruption »<sup>3</sup>. Il convient toutefois de préciser qu'il existe des structures associatives qui font un travail de qualité dont les hommes et les femmes ont décidé de se démarquer de la médiocrité en soulevant des problèmes de fond et en proposant des solutions en tant qu'alternatives sociales enracinées. Ils veillent et contrôlent toute tentative suspecte de la part des pouvoirs publics à vouloir tricher aux élections, ils s'insurgent contre les attitudes des Députés et Sénateurs ainsi que celles des membres du Gouvernement susceptibles de retarder le processus électoral qu'ils considèrent comme irréversible, impérieux, si pas salutaire pour la démocratie à bâtir.

### **5. Etat de droit en République Démocratique du Congo**

L'Etat de droit est devenu la principale caractéristique des régimes démocratiques. En faisant du droit un instrument privilégié de régulation de l'organisation politique et sociale, il subordonne le principe de légitimité au respect de la légalité. Il justifie ainsi le rôle croissant des juridictions dans les pays qui se réclament de ce modèle.

De toutes les libertés démocratiques que les Congolais cherchent à conquérir, la liberté de la presse paraît être la plus grande victoire réalisée par le processus démocratique dans ce pays. Cependant, le sens de responsabilité manque chez la plupart des journalistes particulièrement dans la presse écrite où l'on déplore plusieurs cas de violation des droits des personnes à la suite d'une plume sentimentale que défendent cependant des organisations de journalistes.

Il faut malgré tout signaler que les progrès sont remarquables dans ce secteur. Les arrestations de journalistes sont de moins en moins fréquentes, les pouvoirs publics devenant davantage conscients de la nécessité de consolider la liberté d'expression et les organisations civiles renforçant leur travail de sensibilisation en vue de la promotion d'une presse plus responsable et plus experte. C'est dans cette optique que la démarche de la dépenalisation des délits de presse a reçu la caution morale du Gouvernement. La Haute Autorité des Médias en tant qu'institution d'appui à la démocratie et pouvoir régulateur, pourrait jouer un rôle encore plus efficace dans ce domaine.

Concernant l'organisation des élections, il est regrettable de constater la propension à la fraude chez les uns et à la contestation chez les autres et ce, avant même la tenue de ces élections. L'avant-projet de la loi électorale débattu par le Parlement a fait l'objet de dénonciations de la part de certaines organisations spécialisées dans les élections et du Comité International d'Accompagnement de la Transition, « CIAT ». Ceux qui ne sont pas au pouvoir considèrent la Commission chargée des élections comme une machine que les composantes belligérantes manipulent à leur gré. La querelle engagée autour des articles 13, 24 et 25 de l'Avant-projet de la loi électorale présenté par le Bureau de la Commission Electorale Indépendante considéré par une partie de la « Société Civile » et certains partis politiques comme une tentative de tricherie, postule d'une situation post-électorale tumultueuse pour le pays.

---

<sup>3</sup> Mwayila Tshiyembe, « Transition à hauts risques au Congo-Zaïre », in Le Monde Diplomatique, novembre 2003.

Comme l'on peut s'en rendre compte, les défis de la normalisation des attributs d'un Etat de droit sont nombreux en RDC. Le premier objectif dans cette démarche est de doter le pays d'une constitution impersonnelle, stable, faite en dehors des nécessités conjoncturelles. A ce titre, l'option du sénat d'encourager un débat national sur les options fondamentales de la constitution de la future République pourrait si elle est bien menée conduire à une relative appropriation par la population du processus politique dans le pays.

L'une des pesanteurs qu'il faut encore épinglez réside dans le sentiment de désintéressement politique qui a gagné de larges couches de la population. Ce phénomène s'explique par le fait de l'incapacité de l'Etat à sécuriser les masses et à leur offrir des services appropriés. Les populations congolaises se définissent selon une identité sub ou trans-étatique. C'est ici qu'il faut mettre en cause la rationalité qui structure l'Etat post-colonial de l'accession du pays à l'indépendance à ce jour. La statolatrie congolaise comporte en son sein des germes de violence et de nocivité qui ont fondamentalement convaincu les populations de son caractère destructeur et de son incapacité transformationnelle.

Dans une société où les dirigeants se sont livrés à des scènes de théâtralisation de la violence étatique, de détournement des deniers publics et d'utilisation des considérations identitaires comme instrument politique, la démocratie ne peut devenir une réalité que si des efforts considérables sont fournis par des leaders dans le sens d'incarner à nouveau les aspirations des populations et leur offrir un nouvel horizon d'espoir.

### **6. La réhabilitation de la justice**

Le magistrat congolais le plus gradé gagne moins de 50\$ américains par mois qui lui sont d'ailleurs versés avec la plus grande irrégularité. Un appel à la grève a été lancé. Après plusieurs mois d'arrêt de travail, les magistrats n'ont pas eu gain de cause. Leurs conditions de travail n'ont pas été améliorées. Face à un député qui reçoit 1500 \$, un Ministre qui touche au moins 2500\$, le magistrat, pilier fondamental de l'Etat de droit est tout de suite livré à la mendicité si pas à la corruption. Rendre la justice dans un tel environnement où même le transport n'est pas garanti devient aléatoire et suicidaire pour la démocratie. C'est dans ce sens que les magistrats congolais sont pour la plupart prédisposés à la corruption en tant que mécanisme de survie. Le droit devenant la moindre de leur préoccupation, il est impensable de parler d'un Etat de droit, cela en dépit de la mise en place des nouvelles institutions politiques.

Il semble que les autorités congolaises conscientes du danger que pourrait représenter à leur endroit une justice libre et indépendante, sont tacitement solidaires pour ne pas affecter les ressources afférentes à l'amélioration des conditions de travail des magistrats. Une magistrature à genoux serait un rempart pour ceux qui se servent de l'Etat pour s'enrichir. Cette situation paraît moralement inacceptable quand on sait qu'elle fait de la RDC une sorte de « zone de non-droit » surtout lorsqu'il s'agit des pauvres qui ont besoin de la justice.

### **7. La question de la sécurisation des populations**

Depuis la proclamation officielle de la démocratie dans le pays en 1990, la question de l'insécurité se pose avec acuité. L'Etat totalitaire qui assurait la sécurité de tous par intimidation a cédé la place à un Etat qui veut se démocratiser. Or, celui-ci ne s'est pas encore démocratisé. Il est ainsi devenu, avec des dirigeants hostiles au changement structurel, source d'insécurité. Elle s'inscrit dans l'optique de l'incapacité des pouvoirs publics à offrir des services publics adéquats aux populations croupissant dans la misère. Le vol à mains armées, les barrières routières mises en place par les forces de l'ordre pour extorquer et rançonner les populations, les assassinats sont devenus dans certains coins du pays et même dans la Capitale, siège des institutions de la République, les moyens visibles sinon les signes que face à la défaillance des pouvoirs publics, l'Etat de droit ne signifie rien devant des hommes et des femmes affamés. Ceci pose la problématique du contenu social de la démocratie. Est-il possible de parler de la démocratie et de l'Etat de droit sans se soucier des besoins des populations ? C'est ici que le concept de bonne gouvernance trouve toute sa pertinence.

## **8. La bonne gouvernance**

Nous pouvons considérer la bonne gouvernance comme l'ensemble des procédés de prise en charge des vies et des préoccupations des citoyens par les pouvoirs publics plus conscients et plus compétents qui mettent en place des stratégies et des programmes appropriés dans le but de réaliser le bien-être collectif. Sous cet angle, la bonne gouvernance sous-entend la bonne manière de vivre avec et de gérer les personnes en vue de concourir positivement à la bonne marche de la société.

La bonne gouvernance met en exergue la capacité des pouvoirs publics à normaliser les rapports de l'Etat avec ses membres en vue de promouvoir une dynamique adhésive plus soutenue de ces derniers à ses actions dans la mesure où ils y trouvent le cadre de leur épanouissement effectif et durable.

En République Démocratique du Congo, il suffit de se référer aux statistiques pour établir les évidences suivantes prises à titre illustratif :

Selon l'Unicef, sur l'ensemble de la RDC, seule 45% de la population avait accès à l'eau potable, 26% dans les milieux ruraux. En 2001, l'accès à l'eau représente au total de 26,1% et dans beaucoup de cas il s'agit d'une eau peu potable et fournie irrégulièrement. Le courant électrique est dans la même logique. Il est non seulement irrégulier mais les raccordements sont tellement anarchiques et vétustes en plusieurs endroits que cela cause des morts, le cas le plus récent est celui d'une famille qui a perdu ses six enfants dans la ville de Kinshasa au cours du mois passé. Sur le plan de la santé, des maladies telles que le paludisme, la tuberculose continuent à ravager la population. Le paludisme est responsable du plus grand pourcentage de cas de décès du pays

Selon le Rapport épidémiologique annuel des maladies à potentialité épidémique sous surveillance en RDC, publié en mai 2001, le pays connaît plus de 120 épisodes annuels aigus causant plus de 500 000 décès. Actuellement trois lits sur dix sont en permanence occupés par des malades souffrant de paludisme. Il n'existe pas de stratégies concrètes ni de programmes de lutte contre le paludisme et la lutte contre la pauvreté apparaît comme un vœu pieux. Ceci se confirme avec le budget actuel récemment voté par le parlement qui stipule que 80% des recettes seront allouées aux infrastructures tandis qu'à peine 30% seront destinées au social.

Comme on peut le constater, la bonne gouvernance ne peut avoir toute sa portée que si elle parvient à relever le défi non seulement du caractère dictatorial d'un régime politique, de l'incapacité des autorités publiques à avoir une vision claire et pratique des problèmes de développement mais aussi et surtout de l'inefficacité des politiques existantes dans le pays.

Le Gouvernement de la RDC est en contradiction flagrante avec sa propre démarche stipulée dans le Document Intérimaire de Stratégies de Réduction de la Pauvreté, « DISRP ». Ceci nous amène à soutenir à la suite de cet ancien Directeur Général de la FAO que « lorsque dans un pays potentiellement riche, la majorité de la population connaît la faim et la pauvreté et vit au seuil de la misère, c'est qu'il existe un désordre radical à l'intérieur même de cette société ». L'enracinement de la démocratie devient ainsi problématique. Un homme affamé est un homme fâché, il ne saurait facilement être un bon citoyen.

## **9. Quelques pistes pour consolider la démocratie, l'Etat de droit et la Bonne Gouvernance en RDC**

- La question de la nationalité doit être dépassionnée et gérée avec beaucoup de flexibilité dans la mesure où elle est l'une des causes apparentes de l'escalade de la violence dans la sous-région des Grands-Lacs. Lire la signification sociale de la violence et s'y conformer est le meilleur système de défense qu'une société puisse adopter avec un peu de chance et une plus grande intelligence politique<sup>4</sup>.

La vérité plausible dans cette question, c'est qu'il existe des gens qui ont été dépossédés de leur nationalité congolaise par le fait des balbutiements politiques. Ils doivent être rétablis dans leurs droits de façon à permettre à la démocratie d'être réellement un système qui respecte les droits de l'homme. A cet égard, l'actuelle constitution paraît être une tentative de réponse qu'il faut appuyer.

---

<sup>4</sup> Apter, D, Pour l'Etat contre l'Etat. Ed. Nouveaux Horizons, 1988, p232.

- La participation de la population à la gestion de l'Etat requiert que le Gouvernement adopte une stratégie concrète d'actualisation de la bonne gouvernance qui, a notre avis, devra reposer sur :
  - Une bonne mobilisation des ressources humaines qualifiées comme source d'information de qualité et des solutions efficaces et appropriées ;
  - Une constante interaction entre les différents niveaux d'implication et de responsabilité comme forme d'apprentissage et d'enrichissement mutuel des diverses parties se déployant sur le champ social, économique, culturel et politique ;
  - La formation et la consolidation d'un consensus sur les problématiques, les objectifs et les alternatives pour une maîtrise réelle et prospective de la situation.

La bonne gouvernance permettra de réduire la part de l'ethnicité dans les choix politiques. Ce qui peut réellement donner au processus électoral sa véritable force en tant que facteur rationnel de restructuration du champ politique.

### **Conclusion**

La démocratie constitue aujourd'hui le seul système politique dont la rationalité est capable de viabiliser l'espace public en Afrique. La République Démocratique du Congo est sans conteste dans une phase de remise en question de son modèle de gestion de la société. Pour ce faire, il faut que ce processus soit pris en charge par des hommes et des femmes dont l'état d'esprit est favorable aux impératifs du changement. Car la reconstruction nationale dont on parle tant ne saurait se faire sans une reconstruction de la conscience nationale. Le discours sur la bonne gouvernance doit transcender le cadre économétrique pour devenir une véritable révolution dans la gestion des affaires publiques. Chaque citoyen devra y trouver son compte et le sens de la justice sociale doit imprégner l'action publique. L'Etat de droit doit consacrer la suprématie de la loi sur tous. Toutes ces conditions réunies offrent des perspectives efficaces à la matérialisation de la démocratie. Mais en attendant, confrontés aux faits du terrain, la démocratie, l'Etat de droit et la bonne gouvernance demeurent encore une utopie à laquelle la population est loin de croire en RDC. Au-delà de cette évidence, la démocratie est tout de même une conquête permanente qui exige la mobilisation des élites et de toutes les couches de la population en vue de redéfinir la logique qui lie l'individu à sa société sur des bases d'avantages mutuels et durables. C'est là l'enjeu dans le processus congolais de la recherche de la démocratie, de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance.